



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 23 mars 2026

Présidence: M. Laurent Berthet

Objet : PRÉAVIS 01/2026 - ENTRETIEN DES CHEMINS AGRICOLES ET VITICOLES -
DEMANDE DE CRÉDIT POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis N°01/2026 de la Municipalité du 2 février ;
Où les rapports des Commissions ad hoc et des finances, chargées de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

à l'unanimité



1. **d'octroyer** à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 110'000.- TTC pour effectuer les travaux préparatoires nécessaires au marché public pour la réalisation d'une première tranche d'investissement des travaux d'entretien des chemins agricoles ;
2. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).

Ainsi délibéré en séance du 23 mars 2026.

Le Président

La Secrétaire

Laurent Berthet

Catherine Fonjallaz